



SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 8 DÉCEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 8 décembre 2025 à 19 :30.

Sous la présidence de Sylvain Payant

1_ PRÉSENCES

Sont présents les membres suivants :

Daniel Beaudin district #1	Mario Henderson, district #4
Martin Lafond, district #2	Louise Laplante, district #5 Absente
Mathieu Henderson, district #3	Susan Demers, district #6

Sont aussi présents Jacques Lemieux Directeur Général Greffier Trésorier par intérim et Josée Daigneault Greffière Trésorière adjointe

2025-12-203

2_ OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2025

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Susan Demers

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance régulière à 19 :34, le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2025-12-204

3_ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Susan Demers

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour en y retirant les points suivants et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Retirer les points suivants :

14.3_ COMMANDE ÉQUIPEMENTS -SERVICE INCENDIE C.S.E.

14.4_ COMMANDE ÉQUIPEMENT DE SAUVETAGE INCENDIE ARÉO-FEU

Adoptée à l'unanimité

2025-12-205

4_ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 10 novembre

Il est **proposé** par le conseiller Martin Lafond

APPUYÉ par le conseiller Susan Demers

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal du 10 novembre tel que rédigé

Adoptée à l'unanimité

2025-12-206

4.2_ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 24 novembre

Il est **proposé** par le conseiller Susan Demers

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal du 24 novembre tel que rédigé

Adoptée à l'unanimité

5_MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents et appel à l'unité.

6_MINUTES DU CONSEILLER

Susan Demers remet son revenu de décembre au club des petits déjeuners de l'école Montpetit

Mario Henderson souligne le fonctionnement des comités de travail et leur importance. Il prend exemple de l'installation d'asphalte au kilomètre versus l'installation à la tonne et de l'économie monétaire que la municipalité a réalisée grâce au travail des membres du comité sur les travaux publics

Martin Lafond remet son revenu de décembre à la guignolée 2025. Il souligne l'importance de bien choisir ceux qui siègent sur les différents comités.

7_PÉRIODE DE QUESTIONS

8_DÉPOT DES DOCUMENTS

2025-12-207

8.1 _DEMANDE DE COMMANDITE-ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EAU

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la demande de commandite et de verser un montant de 100\$ à la Scabric pour les États généraux de l'eau

2025-12-208

8.2 _DEMANDE DE COMMANDITE-FONDATION ARTHUR PIGEON

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la demande de commandite et de verser un montant de 150\$ à la fondation d'Arthur Pigeon

2025-12-209

8.3 _RÉCEPTION D'UNE MISE EN DEMEURE

2025-12-210

8.4 _RÉCEPTION COURRIEL FERMETURE PROCHAINE DU CLSC

Les services médicaux du CLSC fermeront prochainement

2025-12-211

8.5_ADDS HUNTINGDON

Nous avons soumis le nom de Mme Céline Ouimet dans le cadre de la journée de la femme (8 mars 2026) soulignée par l'association pour la défense des droits sociaux d'Huntingdon. Gilles Bigras écrira une courte présentation pour souligner l'impact qu'elle a eu sur notre communauté.

2025-12-211

9_AVIS DE MOTION

10_RÈGLEMENTS

11_ADMINISTRATION

2025-12-212

11.1_DÉPOT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la liste des dépenses du mois selon la liste déposée à la séance régulière du 8 décembre comme suit :

- Liste des comptes à payer au 8 décembre 2025
180 800.57\$
- Liste des paiements émis du 11 nov.au 7 déc. 2025
1 669 722.28\$
- Liste des salaires payés pendant cette période
65 862.08\$

Adoptée à l'unanimité

2025-12-213

11.2_NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER que les maires suppléants pour 2026 soient nommés comme suit :

Janvier, février	Daniel Beaudin
Mars, avril	Martin Lafond
Mai, juin	Mathieu Henderson
Juillet, août	Mario Henderson
Septembre, octobre	Louise Laplante
Novembre, décembre	Susan Demers

Adoptée à l'unanimité

2025-12-214

11.3_PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJET PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (ERL)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE des travaux d'amélioration sur le rang Ruisseau Norton Sud ont été réalisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL. :

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome approuve les dépenses, d'un montant de 72 366\$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles.

12_RESSOURCES HUMAINES

2025-12-215

12.1_OUVERTURE DE POSTE-INSPECTEUR/URBANISTE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER que le poste d'inspecteur/urbaniste soit ouvert pour permettre la publication.

Adoptée à l'unanimité

13_HYGIÈNE DU MILIEU

14_SÉCURITÉ PUBLIQUE

14.1_STATISTIQUES PREMIERS RÉPONDANTS / INCENDIE

2025-12-216

14.2_ADHÉSION AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE DE LA MRC

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 8 de la *Loi sur la Sécurité incendie*, les municipalités régionales de comté doivent en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire;

ATTENDU QUE les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre;

ATTENDU QUE les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent rencontrer les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie* « Chaque municipalité concernée et, s'il y a lieu, l'autorité régionale, déterminent, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre; Ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas d'une régie intermunicipale, dans un plan conjoint adopté par les municipalités concernées. »

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Susan Demers

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Chrysostome adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-Laurent (2^e génération).

Nom	Fonction	District	Pour	Contre
Sylvain Payant	Maire		X	
Daniel Beaudin	Conseiller	1	X	
Martin Lafond	Conseiller	2		X
Mathieu Henderson	Conseiller	3		X
Mario Henderson	Conseiller	4	X	
Louise Laplante	Conseiller	5	Absente	Absente
Suzan Demers	Conseiller	6	X	
Total			4	2

Adoptée à la majorité

~~14.3_COMMANDE ÉQUIPEMENTS SERVICE INCENDIE C.S.E.~~

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller _____

APPUYÉ par le conseiller _____

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER

_____ Adoptée à
l'unanimité

~~14.4_COMMANDE ÉQUIPEMENT DE SAUVETAGE INCENDIE AÉRO-FEU~~

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller _____

APPUYÉ par le conseiller _____

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER

_____ Adoptée à
l'unanimité

15_URBANISME ET INSPECTION

2025-12-217

15.1_DÉROGATION MINEURE-NOUVELLE CONSTRUCTION-LOT 5 485 090 -23 RUE BARITEAU

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 5 485 090 a été déposée

CONSIDÉRANT QUE l'objet de la dérogation mineure est de permettre que l'aire de stationnement couvre plus que cinquante pour cent (50%) de la cour avant, alors que l'article 9.4 du règlement de zonage no. 243-2024 exige que l'aire de stationnement ne couvre pas plus que cinquante pour cent (50%) de la cour avant;

QUE les manœuvres de stationnement se fassent sur la voie publique, alors que l'article 9.4 du règlement de zonage no 243-2024 exige que les cases de stationnement doivent être aménagées de telle sorte que toutes les manœuvres de stationnement se fassent en dehors de la voie publique, sauf dans les classes d'usage H1 à H3 où les manœuvres sur la voie publique sont autorisées;

QUE le lot ait une largeur frontale de 21,03 mètres une profondeur de 27,43 mètres et une superficie de 577 m², alors que dans l'annexe B – Grille des usages et normes par zone du règlement de zonage no. 243-2024 exige une largeur frontale minimale de lot de 25 mètres, une profondeur de 40 mètres et une superficie de 1200 m² ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable formulée par le Comité consultatif d'urbanisme lors d'une rencontre tenue le 18 juin 2025

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'ACCEPTER la dérogation mineure

Adoptée à l'unanimité

16_TRAVAUX PUBLICS

2025-12-218

16.1_ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN-DÉPÔT À NEIGE USÉE

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin ne dispose d'aucun site d'entreposage de neige usée;

ATTENDU QUE la Municipalité avait autorisé le DG par intérim de prendre entente avec la Municipalité de Franklin;

D'APPROUVER QUE la Municipalité de Franklin utilise le site de neige usée de la Municipalité de Saint-Chrysostome gratuitement;

QUE le contremaître à la voirie de la Municipalité de Franklin devra communiquer avec le chef d'équipe de la Municipalité de Saint-Chrysostome afin de s'assurer de la disponibilité des lieux;

QUE la Municipalité de Franklin s'engage à assumer, à parts égales avec la Municipalité de Saint-Chrysostome, les frais éventuels liés aux opérations de soufflage et/ou de dégagement du site, advenant que celles-ci soient nécessaires;

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome s'engage à aviser préalablement la Municipalité de Franklin avant toute opération éventuelle de soufflage et/ou de dégagement du site.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond

APPUYÉ par le conseiller Mario Henderson

Et **RÉSOLU**

Adoptée à l'unanimité

2025-12-219

16.2_ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK-PARTAGE DES ROUTES POUR LE DÉNEIGEMENT SAISON HIVERNALE 2025-2026

CONSIDÉRANT QU'une partie du rang St-Charles est mitoyenne aux deux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome accepte de déneiger la partie du rang Duncan et celle du rang St-Joseph appartenant au Canton de Havelock :

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Havelock accepte en échange de déneiger la totalité du rang St-Charles mitoyen entre les deux Municipalités;

CONSIDÉRANT QUE si des dommages sont causés à la chaussée et /ou aux équipements par les activités de déneigement après que des anomalies aient été signalées, les municipalités demeurent responsables de la réparation de leurs propres chemins et des coûts liés aux réparations;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

Et **RÉSOLU**

D'ENTÉRINER l'entente du partage des routes avec le Canton de Havelock pour le déneigement suit :

Havelock :la totalité de la partie mitoyenne du rang St-Charles;

Saint-Chrysostome : rang Duncan jusqu'à l'intersection du chemin Cowan et le rang St-Joseph de la limite de territoire des deux municipalités jusqu'à la limite du territoire entre Hemmingford et Havelock;

Adoptée à l'unanimité

17_LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2025-12-220

17.1_ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond

APPUYÉ par le conseiller Susan Demers

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER

Adoptée à l'unanimité

18_DIVERS

19_PÉRIODE DE QUESTION

2025-12-221

20_LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Susan Demers

APPUYÉ par le conseiller Mario Henderson

DE lever la séance régulière du Conseil municipal du 8 décembre 2025 à 20 :39

Adoptée à l'unanimité

Sylvain Payant
Maire

Jacques Lemieux
Directeur Général-Greffier-Trésorier
par intérim